

Pour les rentrées différées ...

Uniquement pour les enfants nés en 2018

-Merci de prévenir l'école au plus tard le 24 août 2020 si votre enfant fait sa rentrée en différé et ne rentre pas à l'école le 1^{er} septembre.

-Il est inutile de venir et d'apporter le matériel les 29 et 31 août : d'autres dates seront prévues.

-Les rentrées différées se font uniquement au retour des petites vacances.

Merci de prévenir l'école au plus tard 3 semaines avant l'entrée à l'école de votre enfant.

Une date de rencontre avant chaque période de vacances sera proposée un soir à 17h00 (*vous pouvez contacter l'école dès fin août pour la connaître*). Des informations d'organisation matérielle pour le jour de la rentrée vous seront aussi données et vous pourrez visiter la classe avec votre enfant, rencontrer la maîtresse et déposer le matériel (cf. liste de fournitures).

-Le jour de la rentrée de votre enfant : vous pourrez rester de 8h15 à 9h00 dans la classe avec lui et venir le rechercher à 10h00.

-Le deuxième jour : vous pourrez rester 15 minutes avec lui en classe et vous reviendrez le rechercher à 11h45.

Pour éviter « la foule » dans la classe, un seul parent par enfant est autorisé à venir en classe (papa, maman, mamie, papi, nounou...).

Nous vous conseillons vivement une scolarité uniquement le matin et sans cantine durant la première semaine (*à prolonger la deuxième semaine si vous le pouvez*) : la matinée est déjà une grande épreuve pour eux !

**Merci de votre compréhension
Madame Wambre**